

Le 4 juin 2018

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **QUATRIÈME jour du mois DE JUIN de l'an deux mille DIX-HUIT**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

SONT PRÉSENTS: Mesdames Mary Cartmel et Louise Hébert ainsi que Messieurs Jean DesRosiers, Pierre Martineau et Andrew Retchless.

EST ABSENT: Monsieur Christian Laporte

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Caroline Rioux, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

Il y a 12 personnes dans l'assistance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse, Francine Caron Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

18-06-136

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes : retrait du point 8.6 et ajout du point 11.10.

ADOPTÉE

18-06-137

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par la conseillère Mary Cartmel
Appuyé par le conseiller Andrew Retchless
Il est résolu*

QUE le procès-verbal du 7 mai 2018 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

5. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

Dossier vélo

- **Campagne de sensibilisation**

Le thème retenu pour la campagne est : Perds pas les pédales! En vélo ou en auto, respectons-nous et suivons les règles.

La tenue d'une activité vélo est confirmée. Elle aura lieu le 16 juin de 13 h à 16 h à la plage des Cantons. L'activité a pour objectif d'informer et de sensibiliser la population à différents aspects de la sécurité à vélo et au partage de la route. Elle se fera sous la forme de kiosque d'information. Les thèmes ciblés sont : • Ajustement des casques de vélo • Code de la sécurité routière • Conseil d'entretien d'un vélo et équipements de sécurité • Les angles morts des véhicules lourds • Parcours d'habiletés en vélo • Prévention du vol.

CULTURE

Programme de soutien financier aux initiatives culturelles

Un deuxième appel de projet aura lieu cet été, date limite est le 31 août.

FDT

Lors du dernier appel de projets, 21 projets ont été présentés dont 15 ont été acceptés et 6 non retenus. Notre projet de belvédère sur le chemin Sheldon a été accepté, subvention de 34,175\$

AMÉNAGEMENT

- **Formation aux inspecteurs** Une formation a été offerte aux inspecteurs sur les règlements à caractère discrétionnaire par Me Marc-André LeChasseur. Cette formation a permis de bien expliquer les différents types de règlements à caractère discrétionnaire et dans quelles circonstances les utiliser. L'importance de l'implication du conseil municipal dans l'acceptation de projets dans le cadre de ces règlements a aussi été abordée.
- **PDZA** Plan de développement de la zone agricole
La MRC participera au Rendez-vous des marchés publics en collaboration avec l'UPA et la Corporation Ski&Golf Mont-Orford. La date de la journée reste à confirmer. Soit le 16 ou 23 août
- **CPTAQ** Le comité recommandera au comité administratif de proposer l'adoption par le conseil d'une résolution demandant à la FQM et à l'UMQ de faire pression sur le gouvernement du Québec pour revoir la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et de demander à la CPTAQ de limiter leurs autorisations aux pouvoirs conférés par la LPTAA et de ne pas s'immiscer dans les compétences des MRC et municipalités.
- **Modification du schéma d'aménagement** afin d'intégrer les Territoires incompatibles avec l'activité minière. Une assemblée publique concernant le projet de règlement numéro 15-17 modifiant le schéma d'aménagement révisé aura lieu le 11 juin 2018, à 19h30, à la salle du conseil de la MRC de Memphrémagog.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

• GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Actuellement, les centres de tri font face à différentes problématiques reliées aux débouchés possibles pour les matières recyclables. Malgré cette situation, il est important que les citoyens continuent de mettre leurs matières recyclables à la collecte sélective.

Formation RDD Une formation sur la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) a eu lieu le 11 mai. Elle s'adressait aux inspecteurs en environnement, gestionnaires des points de dépôts pour la peinture ou au personnel d'écocentre.

- **Espèces exotiques envahissantes**
Une soixantaine de participants se sont inscrits à la formation sur les espèces exotiques envahissantes aquatiques et le lavage des embarcations le 16 mai en avant-midi, ici-même: préposés des stations de lavage, membres des associations, employés des descentes à bateaux, citoyens et conseillers municipaux. Des dépliants sont maintenant disponibles sur les cinq principales EEE présentes dans la MRC : myriophylle à épi (voir exemple en pièce jointe), berce du Caucase, phragmite, renouée du Japon, nerprun.
- **Arbustes destinés au reboisement des bandes riveraines**
Douze municipalités ont participé à la commande cette année, et 2800 arbustes ont été distribués le 18 mai.
- **Changements climatiques**

Une rencontre de la Table régionale d'adaptation aux changements climatiques a eu lieu le 29 mai à LAMRAC. Des représentants des municipalités, ministères, associations et organismes concernés ont été invités. Il a été question des enjeux auxquels la région devra faire face au cours des prochaines années.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Protection Policière

- **Nouveau poste SQ**
L'intégration des bureaux devrait avoir lieu à la mi-juillet, une visite des lieux sera offerte aux maires le 16 juillet.

DIVERS

Vision attractivité Cantons-de-l'Est / Estrie

Un colloque aura lieu le 19 juin à Sherbrooke, date limite d'inscription 5 juin.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Une demande d'ajout de signalisation est adressée à l'intersection des chemin Merrill et ArrowHead.

7. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. La correspondance peut être consultée au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

Le rapport des permis émis du mois de mai 2018 est déposé aux membres du conseil.

8.2 Dépôt du Rapport d'inspection forestière

Le rapport du mois de mai 2018 est déposé aux membres du conseil.

8.3 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Le procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme de la réunion du 8 mai dernier est déposé aux membres du conseil.

18-06-138

8.4 Retrait d'un constat d'infraction

*Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par le conseillère Mary Cartmel
Il est résolu*

QUE le conseil autorise les procureurs de la municipalité a retiré le constat d'infraction CAE171054 des audiences de la cour municipale et à procéder à la fermeture de ce dossier.

ADOPTÉE

18-06-139

8.5 Demande de PIIA pour le lot 4 922 123, Carré Copp

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 922 123, sis au 68 Chemin du Carré Copp, a présenté un projet de piscine creusée sur ledit lot, situé en zone Rd-2, zone soumise au PIIA, type 3;

ATTENDU QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme a pris connaissance des faits et recommande au Conseil municipal d'accepter la présente demande de PIIA avec comme condition que la portion de clôture en maille de fer doit être recouverte d'un enduit caoutchouté;

Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

Il est résolu

QUE le conseil municipal appuie la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accepte la présente demande de PIIA, sous réserve du respect de la condition énumérée ci-dessus.

ADOPTÉE

18-06-140

8.6 Demande de dérogation mineure - lot 4 922 801 – 383 chemin Narrows

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 922 801 situé au 383 chemin Narrows, demande une dérogation mineure afin d'obtenir une hauteur maximum de corps de bâtiment de 23'- 6" alors que le *Règlement de zonage 212-2001*, à l'article 7.8), exige un maximum de 12 pieds pour les terrains dont la superficie de situe entre 20 000pieds carrés et 40 000pieds carrés;

ATTENDU QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme a pris connaissance des faits et recommande au Conseil municipal de refuser la demande;

ATTENDU QUE cette demande porte sur une disposition qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures numéro 217-2001* et qu'un avis a été publié conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, en date du 10 mai dernier;

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Louise Hébert

Il est résolu

QUE le conseil municipal appuie la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et refuse la présente demande de dérogation mineure pour la résidence existante située au 383 chemin Narrows, sur le lot 4 922 801, dans la zone Vb-1, afin de permettre une hauteur de corps de bâtiment de 23'-6", alors que le *Règlement de zonage 212-2001*, à l'article 7.8), stipule un maximum de 12 pieds pour les terrains dont la superficie de situe entre 20 000pieds carrés et 40 000pieds carrés.

ADOPTÉE

9. ENVIRONNEMENT

10. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE

18-06-141

10.1 Contrat pour le marquage de lignes de rue

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers

Il est résolu

QUE le conseil accorde le contrat à Lignes Maska pour le marquage des lignes des chemins/rues Fitch Bay, Tomifobia, Merrill, Mc Gowan et Magoon Point au coût de 5 807.24 \$ plus les taxes applicables.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire 02 35500 521.

ADOPTÉE

18-06-142

10.2 Contrat pour le débroussaillage

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Andrew Retchless
Il est résolu***

QUE le conseil accorde le contrat à Les Débroussaieurs GSL inc. pour le débroussaillage au coût 115.00\$/heure pour un montant approximatif de 9200.00\$, plus les taxes applicables, soit l'équivalent de quelque 80 heures;

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire 02 32004 521.

ADOPTÉE

18-06-143

10.3 Achat de MG-56 pour le chemin Marlinton

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le conseil accorde le contrat à Construction Goudreau inc. pour l'achat de matériel MG-56 (approximativement 750 tonnes) au coût de 17.35\$ la tonne livrée plus les taxes applicables, représentant un montant total approximatif de 13 012.50\$ plus les taxes applicables.

QUE le montant de la dépense est approprié à même la subvention obtenue pour ce chemin.

ADOPTÉE

18-06-144

10.4 Programme d'aide à la voirie locale – volet redressement des infrastructures routières locales – Dossier RIRL-2017-511

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Stanstead a pris connaissance des modalités d'application du Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie local (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financières sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Memphrémagog a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (Ministère).

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Stanstead désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Stanstead s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité du Canon de Stanstead choisit d'établir la source du calcul de l'aide financière selon l'option de l'estimation détaillée du coût des travaux;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les applications en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

11. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

11.1 Approbation des comptes payés et à payer

*Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu*

QUE le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour les mois de mai et juin 2018, et autorise la directrice générale à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés : 39 491.97 \$
Total des comptes à payer: 20 313.80 \$

QUE le conseil approuve la liste des salaires pour le mois de mai 2018 au montant de 31 437.36\$

ADOPTÉE

11.2 Rapport des délégations de pouvoir

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale, du responsable de la voirie et des infrastructures et du chef pompier sont déposés auprès des membres du conseil.

- | | |
|--|------------|
| • Rapport de la directrice générale | 1 557.24\$ |
| • Rapport du responsable/adjoint de la voirie et infrastructures | 5 992.07\$ |
| • Rapport du chef pompier | 48.39\$ |

11.3 Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier

Tel que requis par le Code municipal du Québec, article 177.2.2, Madame la mairesse fait état de la situation financière de la municipalité, notamment concernant les faits saillants du rapport financier 2017 du vérificateur externe à savoir :

- Total des revenus : 3 408 875 \$
- Total des dépenses : 3 621 137\$

Les écarts les plus importants aux revenus se situent :

- Droits de mutation : 125 000\$
- Subventions : 145 000\$

Subvention pour le 150 ^e anniversaire :	+ 22 000\$
Subvention de Recyc Qc :	+ 20 000\$
Subvention pour le chemin Marlinton :	+ 40 000\$
Subvention pour la Parc Thayer :	+ 105 000\$
Subvention PADEM :	- 42 000\$

Les écarts les plus importants aux dépenses se situent :

- Administration générale : (40 000\$), services juridiques et rénovations de la mairie
- Transport : 200 000\$ - ponceau Magoon Point
- Protection de l'environnement : 80 000\$, remplacement des fosses septiques
- Aménagement et urbanisme : (25 000\$), aide aux commerçants
- Loisirs et culture : 13 000\$, fête du 150^e anniversaire

La municipalité a terminé l'année 2017 avec un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 206 381\$.

En somme, la municipalité dispose d'un excédent de fonctionnement non affecté de 605 897\$, d'un excédent de fonctionnement affecté de 200 000\$ et de réserves financières et fonds réservés de 355 646\$.

La municipalité jouie d'une bonne santé financière qui lui permet de maintenir un service de qualité et un taux de taxation raisonnable.

18-06-146

11.4 Embauche d'un journalier

ATTENDU QUE le départ de M. Sonny Paquette;

ATTENDU QUE la nécessité de combler ce poste;

ATTENDU QUE 4 candidats ont postulé à la suite de l'affichage du poste;

ATTENDU QUE la sélection a eu lieu le 18 mai 2018 et que le comité recommande la candidature de M. Sébastien Paquette;

Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

Il est résolu

QUE le conseil embauche M. Sébastien Paquette à titre de journalier à la voirie pour la prochaine année, à partir du 28 mai 2018, aux conditions prévues aux contrats de travail, discutées et convenues avec les membres du conseil lesquelles prévoient notamment une période de probation de 6 mois;

QUE le conseil autorise et mandate la Mairesse ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat de travail.

QUE le montant des dépenses est approprié à même les postes budgétaires concernés.

ADOPTÉE

18-06-147

11.5 Confirmation des modifications aux assurances de la municipalité

ATTENDU QUE le comité communication et administration a procédé à l'évaluation des couvertures d'assurances et des valeurs associées aux bâtiments et biens de la municipalité;

ATTENDU QUE cette évaluation a permis de mettre à jour certaines données;

ATTENDU QUE le tableau en annexe représente les modifications recommandées par le comité;

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers

Il est résolu

QUE le conseil accepte les recommandations du comité et autorise la directrice générale à soumettre les modifications (tableau) à la MMQ pour une mise à jour.

ADOPTÉE

18-06-148

11.6 Nomination des membres du comité Hôtel de ville/caserne incendie

ATTENDU QUE le comité caserne incendie doit être mis à jour à la suite des dernières élections;

ATTENDU QU'après analyse des différents scénarios, le conseil désire poursuivre la planification de la construction de la caserne incendie en jumelant la construction de l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE les plans préliminaires doivent être précisés afin de poursuivre cette démarche;

Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless

Appuyé par la conseillère Louise Hébert

Il est résolu

QUE le conseil nomme Mesdames Francine Caron Markwell et Mary Cartmel ainsi que Messieurs Pierre Martineau et Brian Wharry au comité Hôtel de ville /caserne incendie.

ADOPTÉE

18-06-149

11.7 Modification de la politique salariale de la municipalité

ATTENDU QUE le comité communication et administration s'est penché sur le remplacement à venir de la secrétaire trésorière adjointe;

ATTENDU QUE le salaire minimum a augmenté à 12.00\$ l'heure le 1^{er} mai dernier;

ATTENDU QUE cette augmentation au salaire minimum doit être arrimée à la grille des salaires de la politique salariale de la municipalité afin de maintenir une équité entre les classes et échelons salariaux;

ATTENDU QUE la proposition des nouveaux échelons salariaux a été présentée et discutée lors de l'atelier de travail du 28 mai dernier et que les membres du conseil s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers

Appuyé par la conseillère Louise Hébert

Il est résolu

QUE le conseil accepte la nouvelle grille salariale, jointe en annexe pour faire partie intégrante de la présente résolution et autorise la directrice générale par intérim à procéder aux ajustements rétroactifs au 1^{er} mai 2018.

ADOPTÉE

18-06-150

11.8 Entente de départ à la retraite

ATTENDU QUE Madame Denise Girard prendra sa retraite après près de 20 ans aux services de la municipalité

ATTENDU QUE le conseil désire souligner l'engagement, la loyauté et le travail de Madame Girard;

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers

Il est résolu

QUE le conseil accepte la proposition d'entente de départ à la retraite, jointe en annexe pour faire partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale par intérim à signer pour et au nom de la municipalité cette entente.

ADOPTÉE

18-06-151

11.9 Adoption du Code de conduite pour la tenue des assemblées du conseil

ATTENDU la volonté du conseil de soumettre la tenue des assemblées du conseil à un code de conduite;

ATTENDU QUE ce Code de conduite a pour unique but d'assurer un décorum respectueux et efficace de la tenue des séances du conseil;

Il est proposé par la conseillère Mary Cartmel

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

Il est résolu

QUE le conseil adopte le Code de conduite déposé et joint en annexe pour faire partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

18-06-152

11.10 Mandat pour installation et sécurisation du sans fil au parc Thayer

ATTENDU la volonté du conseil d'offrir l'accès à internet sans fil au Parc Thayer;

ATTENDU QUE pour assurer la sécurité du réseau, tant au parc Thayer qu'à la mairie, il est de mise d'acquérir un « router » très performant;

ATTENDU la proposition faite par Informatique ASR;

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu***

QUE le conseil autorise l'acquisition et l'installation d'un router performant et sécuritaire de type WatchGuard T35 et du plan de sécurité mensuel pour une période de trois ans tel que la soumission datée du 15 mai 2018 l'indique;

ADOPTÉE

12. HYGIÈNE DU MILIEU

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

18-06-153

13.1 Nomination du chef préventionniste

ATTENDU QUI il y lieu de confirmer le rôle de M. Brian Wharry à titre de chef préventionniste pour la municipalité du Canton de Stanstead;

***Il est proposé par la conseillère Mary Cartmel
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le conseil nomme M. Brian Wharry à titre de chef préventionniste pour la municipalité du Canton de Stanstead;

QUE le conseil accorde à M. Wharry les conditions d'emploi auxquelles il avait droit en 2017.

ADOPTÉE

18-06-154

13.2 Paiement des honoraires aux pompiers lors d'activités de prévention

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité publique émanant de sa rencontre du mois de mars dernier;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu***

QUE le conseil mandate M. Brian Wharry à gérer le montant de 6000.00\$ prévu au budget pour les honoraires des préventionnistes dans le cadre des visites de prévention sur le territoire à un taux horaire ne dépassant pas 30\$.

QUE le conseil convient que M. Wharry assurera cette gestion conformément aux objectifs de la municipalité et de façon cohérente à une gestion efficiente du budget.

QUE le conseil autorise le paiement des heures 2018, selon la recommandation à venir de M. Wharry.

ADOPTÉE

14. LOISIRS ET CULTURE

18-06-155

14.1 Autorisation de mandat - Sentier Rider

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le conseil autorise la directrice générale à confier auprès d'un notaire le mandat de rédaction de servitudes de passage et d'entretien pour les propriétés concernées par le sentier Rider;

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité ces servitudes, une fois approuvée.

ADOPTÉE

15. VARIA

Madame La Mairesse souligne la rencontre à venir de MCI concernant la santé de la Baie Fitch et rappelle les activités de la Fête Nationale le 24 juin 2018.

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Des précisions sont demandées au sujet du sentier Rider et de la demande concernant l'entretien des fossés dans le secteur de Georgeville.

18-06-156

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Andrew Retchless, il est 20h19.

Mme Francine Caron Markwell
Mairesse

Mme Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim